



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE

**INAUGURATION**

**JEUDI 30 JUIN 2011**



Nanterre, le 30 juin 2011

**La modernisation du Centre d'Information et de Commandement (CIC)  
de la direction territoriale de la sécurité de proximité des Hauts-de-Seine**

Inauguré en 1999, le centre d'information et de commandement des Hauts-de-Seine a fait l'objet d'une modernisation en septembre 2010.

D'une superficie totale de 500 m<sup>2</sup>, le CIC est composé d'une salle opérationnelle, d'une pièce dédiée au réseau de communications du Ministère de l'Intérieur (RESCOM) et d'une pièce réservée aux appels d'urgence (appel 17).

Le CIC assure :

- la gestion opérationnelle au moyen du réseau dirigé (PEGASE) ;
- la gestion du Trafic Radio (ACROPOL) ;
- le traitement des demandes d'interventions urgentes (appel 17) ;
- la gestion et le suivi du RESCOM ;
- la participation à l'exécution d'opérations départementales extérieures ;
- la gestion des alarmes RAMSES et télésurveilleurs ;
- le traitement de l'information.

Depuis la mise en place de la police d'agglomération, le CIC utilise de nouveaux modes de transmission de l'information : deux conférences de travail sont opérationnelles 24/24.

Un mur d'images permet de disposer d'un système d'information géographique, avec la possibilité d'insérer des données géoréférencées et de visualiser les forces géolocalisées.

En septembre 2010, la salle a été modernisée avec notamment l'installation du logiciel PEGASE pour le pilotage des événements, la gestion de l'activité et la sécurisation des équipages. Ce logiciel agit en interface avec plusieurs autres systèmes.

Le CIC est composé de 59 personnes : 1 officier, 1 adjoint, 1 brigadier chargé du secrétariat, 1 agent administratif et 55 Gradés et Gardiens en brigades de roulement. Il fonctionne en H24.



Nanterre, le 30 juin 2011

**Les nouveaux locaux de la police judiciaire et du groupement d'intervention régional des Hauts-de-Seine**

Situé 33 avenue du Maréchal Joffre à Nanterre, ce bâtiment de 2 200 m<sup>2</sup> composé de cinq niveaux (3 étages et 2 sous sols) accueille exclusivement des fonctionnaires en charge de la lutte contre la délinquance.

Depuis le 19 avril trois services travaillent dans ces nouveaux locaux :

- le Service Départemental de Police Judiciaire des Hauts-de-Seine soit 87 personnes ;
- le Groupement d'Intervention Régional (GIR) soit 11 personnes ;
- une antenne de l'Identité Judiciaire composée de 6 personnes.

Il accueille également un service de la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFiP) : la brigade des Quartiers Spécialisés, composée de 5 personnes.

Le bâtiment a été aménagé en tenant compte des besoins spécifiques de la police judiciaire, notamment dans la circulation des personnes entre gardés à vue et victimes.

Il dispose de 4 salles d'auditions sécurisées situées au niveau des gardes à vue et intégrant la présence de l'avocat.